

Contrat d'engagement :

Prénom / NOM :

Date de naissance :

Email :

Téléphone :

Entraîneur référent (nom/mail/N° tel) :



Objectifs :

- Accompagner au mieux les meilleurs joueurs du département
- Répondre à un double projet
- Travailler en collaboration avec les clubs et les entraîneurs
- Renforcer le lien avec le Pôle Espoir de la Ligue Pays de Loire et les SRE

Participation aux frais de fonctionnement :

	Joueur du 44		Joueur extérieur	
	Saison 26/27	Saison 27/28	Saison 26/27	Saison 27/28
Quotient 1 : inférieur à 500 €	98 €	195 €	228 €	325 €
Quotient 2 : de 501 € à 900 €	111 €	222 €	258 €	369 €
Quotient 3 : de 901 € à 1 300 €	118 €	235 €	274 €	392 €
Quotient 4 : de 1 301 € à 1 700 €	132 €	263 €	306 €	438 €
Quotient 5 : supérieur à 1 701 €	150 €	300 €	350 €	500 €

Cahier des charges :

Volonté de l'entourage de participer au projet : les parents et le club s'engagent sur ce projet

Entraînement quotidien :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	10h30 / 12h30		14h / 16h	
16h / 18h30	16h / 18h30	14h / 18h	16h / 18h30	séance au club

Stages Départementaux :

Du 10 au 27/08	Du 19 au 23/10	Du 21 au 23/12 Du 02 au 03/01	Du 22 au 26/02	Du 19 au 23/04	Du 23/06 au 09/07
Orga à venir	A Gorges	A Beaulieu	A Beaulieu	A Gorges	A Beaulieu

Stages Régionaux : (sur sélection) + Stage WTT (du 25 au 30 Octobre 2026 – sur sélection)

Du 22 au 26/02	Du 26 au 30/04
La Roche sur Yon	La Roche sur Yon

- Avoir un entraîneur référent qui suit l'athlète sur les compétitions individuelles (CF / Titres Andro / Grand Prix PDL / Top 8 Régional / Ch. de France)
- Participer au Critérium Fédéral
- Participer au Top Départemental, aux Titres Andro, au Top 8 Régional, au Grand Prix PDL , aux Ch. de France si qualifié)
- Obligation de fournir aux entraîneurs au minimum 3 matchs filmés tous les 2 mois. Les vidéos sont à mettre sur une chaîne Youtube, cette chaîne peut être privée, bien nous transmettre le lien de la chaîne.
- Rendez-vous médical de début de saison obligatoire : Hôpital St Jacques avec un médecin du sport.
- Avoir 2 raquettes (une raquette "compétition" et une raquette "entraînement")
- Avoir un élastique et une corde à sauter
- Suivi médical obligatoire par le médecin, kiné, préparateur mental de la structure via l'hôpital St Jacques à Nantes durant la saison en cas de besoin.
- Avoir une attitude exemplaire à l'entraînement et en compétition.
- Avoir une attitude exemplaire à l'école et avoir un bon suivi scolaire.

→ Le contrat est valable pour une saison. Chaque saison, la sélection pour le groupe Structure d'Entraînement est réévaluée.

	Minime 1	Minime 2	Cadet 1	Cadet 2	Juniors
Critère SRE 44	850 points (situation avril)	1050 points (situation avril)	1300 points (situation avril)	1500 points (situation avril)	Dossier
Critère SRE	950 points (situation janvier)	1150 points (situation janvier)	1350 points (situation janvier)	1550 points (situation janvier)	

→ Les sanctions

- Si 2 absences injustifiées, le joueur sera exclu du groupe Structure 44
- En cas de blessure, le joueur doit être présent aux séances : analyse vidéo, travail physique adapté,...
- Si le joueur adopte une attitude inappropriée lors des entraînements, stages ou compétitions, il pourra faire l'objet de sanctions, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la Structure 44.

☐ J'ai pris connaissance de l'ensemble du règlement

Signature du
représentant légal :

Signature du jeune :

Signature de l'entraîneur :